

Ce document a été réalisé à partir des textes qui apparaissent sur les différentes pages du site de Sciences Po Paris.

<http://www.sciences-po.fr/portail/>

Qu'est-ce que Sciences Po ?

Sciences Po est une école prestigieuse. Des journalistes, des artistes, des hommes et des femmes du monde politique, des financiers ou des chefs d'entreprise connus ont "fait Sciences Po"...

Sciences Po est d'abord un "établissement d'enseignement supérieur et de recherche", autrement dit, une université au sens international du terme. Cependant, par rapport aux universités françaises, Sciences Po est une "université très sélective" ("en moyenne, le taux d'admission est de **1** pour **10** candidats") qui dispose d'une très large autonomie : "les **centres de recherche** sont parfaitement intégrés au sein de Sciences Po ; les **élèves de Sciences Po** sont très rudement sélectionnés à l'entrée ; Sciences Po est **maître de sa stratégie éducative et scientifique**".

"Sciences Po propose des **formations pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales**. Du **premier cycle** au **doctorat**, elles reposent sur un **projet éducatif spécifique** : **transmettre des savoirs orientés vers l'action** ; développer des **aptitudes à l'expression publique** ; encourager des **attitudes** qui, à l'instar du **courage intellectuel** ou de la **capacité à affronter les difficultés**, à **assumer la complexité**, sont au fondement de la citoyenneté. **La recherche irrigue les enseignements des dernières connaissances issues des centres de recherche de Sciences Po**. Elle transmet ses exigences de méthodes et de rigueur aux élèves."

"Sciences Po **se place résolument dans le champ de la compétition internationale**". Sciences Po a l'ambition de "**se hisser au rang des meilleures universités dans le monde**", en développant "**un modèle alternatif d'université sélective** reposant sur 3 piliers : **l'excellence de la formation et de la recherche**, **l'égalité des chances** dans le recrutement et la **qualité des conditions d'études** des élèves, de **recherche** des personnels scientifiques et de **travail** des salariés".

Que fait-on et qu'offre-t-on à Sciences Po ?

➤ De la recherche

"Sciences Po est une **université de recherche spécialisée en sciences humaines et sociales** (histoire, économie, sociologie, science politique, droit). Elle compte près de 200 chercheurs au sein de 9 centres de recherche en économie, sociologie, science politique et histoire. Reconnue dans le monde entier, elle dispose de la plus grande bibliothèque en sciences sociales d'Europe continentale." "La bibliothèque permet l'accès à un fonds d'ouvrages exceptionnel (800 000 titres), à plusieurs milliers de revues scientifiques, sous forme numérique aussi bien que papier, et à de multiples ressources documentaires à distance.

L'**édition universitaire**, avec les **Presses de Sciences Po**, contribuent à la diffusion de la production intellectuelle française en sciences sociales et humaines (huit revues, 950 titres au catalogue, 30 nouveaux ouvrages par an) et constituent un instrument de rayonnement national et international."

➤ Des formations de haut niveau

L'institution universitaire qu'est Sciences Po propose des formations "à tous les niveaux de l'enseignement supérieur ; premiers cycles, masters et doctorats". Elle "se distingue par son approche pluridisciplinaire des grandes problématiques contemporaines et par sa dimension internationale."

Pour renforcer sa spécificité française et internationale, Sciences Po propose maintenant, outre des formations de niveau bac + 5 ans et au-delà, le "**Bachelor de Sciences Po**" et des "**double-cursus**" (de niveau **bac + 3** ans).

L'offre de formation du Collège universitaire de Sciences Po

"La formation conjugue de nombreuses sciences sociales dans un contexte largement internationalisé. Elle est complétée par une initiation à l'entreprise et l'**étude de deux langues**. L'apprentissage méthodologique propre à Sciences Po prépare les élèves à la **prise de parole en public** et à la **rédaction de notes argumentées, synthétiques et structurées**.

Cette formation dure 3 ans, accueille des promotions réduites et un grand nombre d'étudiants étrangers. **Elle se conclut obligatoirement par une année hors de France**, que ce soit en stage ou en séjour d'études dans une université partenaire.

Le collège universitaire compte, **outre Paris**, **six campus** délocalisés (Dijon, Nancy, Poitiers, Menton, Le Havre, Reims) où les étudiants ont la possibilité de se spécialiser sur une aire géographique particulière."

"Les **campus** de **Dijon** (Europe centrale et orientale), **Le Havre** (Europe-Asie), **Menton** (Moyen-Orient, Méditerranée et le Golfe), **Nancy** (Allemagne, espace germanophone), **Poitiers** (Amérique latine, Espagne, Portugal), **Reims** (Relations transatlantiques) affirment une identité propre par rapport au campus parisien, qui repose sur :

- une **spécialisation par aire géographique** ;
- le recrutement à parité d'étudiants français et internationaux ;
- une communauté d'élèves à taille humaine (100 à 250 étudiants par campus) ;
- **au moins trois langues de travail et d'enseignement.**"

➤ **Un nouveau diplôme : le Bachelor**

"Jusqu'à présent les étudiants de Sciences Po devaient achever le cursus de cinq ans pour obtenir un diplôme. Sciences Po vient de créer le **Diplôme de Bachelor**, à l'issue des trois premières années de formation, première étape du parcours universitaire européen (processus de Bologne).

Le 1^{er} cycle, qui culmine désormais avec le Bachelor offre divers programmes, à Paris ou sur l'un des cinq campus internationaux en région, ou encore en double cursus avec l'une des universités partenaires de Sciences Po. Les stages et un séjour d'un an à l'étranger font partie intégrante du cursus de Bachelor.

Les étudiants diplômés du Bachelor de Sciences Po pourront choisir de poursuivre leurs études en Master à Sciences Po ou bien dans un autre établissement d'études supérieures, notamment à l'international."

➤ **Des nouveaux programmes de double-cursus**

"Sciences Po diversifie son offre de formation et s'ouvre sur de nouvelles disciplines scientifiques. Ainsi, les étudiants admis peuvent désormais postuler pour 5 programmes de double-cursus :

- **Un double cursus Sciences Po-Université Paris I Panthéon-Sorbonne** : Mathématiques appliquées et Sciences sociales
- **Deux double cursus Sciences Po-Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)** : Sciences et Sciences sociales ou Sciences de la vie et Sciences sociales
- **Deux double cursus Sciences Po-Université Paris Sorbonne (Paris IV)** : Sciences sociales et Lettres ou Sciences sociales et Philosophie

A l'issue de ces formations, les étudiants reçoivent deux diplômes : le Bachelor de Sciences Po et la Licence de l'Université partenaire."

➤ **Les masters**

"La formation intellectuelle délivrée en 4^{ème} et 5^{ème} année constitue la spécificité et le socle du diplôme de Sciences Po. Elle représente un tronc commun qui rassemble un grand nombre d'enseignements, dont des **cours** et des **conférences de méthode** consacrés aux **enjeux politiques**, aux **évolutions scientifiques**, aux **enjeux de la justice**, à l'**espace mondial**, à l'**économie**, au **droit** ainsi qu'à l'étude de **deux langues**. En outre, chaque élève doit participer à l'élaboration d'un **projet collectif** durant tout un semestre.

Le master (diplôme à Bac + 5) innove donc en combinant cette solide formation intellectuelle fondamentale, des enseignements de spécialisation, des séjours de longue durée à l'étranger et des stages en entreprise. Cet équilibre entre formation intellectuelle fondamentale et enseignements de spécialisation est propre à Sciences Po."

Sciences Po propose deux types de master : le master professionnel et le master recherche

"Le premier, diplôme d'établissement conférant le grade universitaire de master, forme des professionnels de haut niveau immédiatement opérationnels. Il impose aux élèves, dès la 1^{ère} année du master (4^{ème} année du cursus), de se spécialiser dans l'une des 14 voies proposées :

- Affaires européennes ;
- Affaires internationales ;
- Affaires publiques ;
- Carrières judiciaires et juridiques ;
- Corporate and Public Management ;
- Droit économique ;
- Ecole de la communication ;
- Ecole de journalisme ;
- Economics and Public Policy ;
- Finance et stratégie ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Marketing et études ;
- Sciences et politiques de l'environnement ;
- Stratégies territoriales et urbaines ;

Ces 14 parcours permettent aux élèves, en lien étroit avec les besoins des recruteurs, d'approfondir leurs connaissances et leurs expériences pour s'insérer avec succès sur le marché du travail.

Le **master recherche** propose quant à lui 6 mentions :

- Histoire et théorie du politique ;
- Relations internationales ;
- Politique comparée ;
- Politique et sociétés en Europe ;
- Gouvernance économique ;
- Sociologie de l'action.

Chaque mention recherche assure une formation à la recherche et par la recherche dans au moins deux des quatre disciplines que sont l'économie, l'histoire, la science politique, la sociologie."

Pour en savoir plus sur les masters : http://www.sciences-po.fr/formation/master_scpo/

➤ **Les doctorats et l'habilitation à diriger des recherches**

"L'Ecole doctorale de Sciences Po délivre le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches en économie, histoire, science politique et sociologie.

Le doctorat offre la possibilité d'accéder aux carrières académiques et scientifiques, mais également d'occuper des fonctions stratégiques dans le secteur privé, public et les organisations internationales.

L'habilitation à diriger des recherches est le plus haut grade universitaire qui vient consacrer un haut niveau scientifique et autorise l'habilité à diriger des doctorats.

Sciences Po propose quinze programmes doctoraux qui s'inscrivent dans la continuité des mentions et des spécialités du master recherche : Amérique latine, Analyse sociologique du changement, Asie, Economie des relations internationales, Etats-Unis, Europe, Finances internationales, Gouvernance économique, Histoire, Monde Musulman, Pensée politique, Russie-CEI, Science politique des relations internationales, Sociologie de l'action, Sociologie politique et politiques publiques."

Pour en savoir plus : <http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/>

Comment être admis en 1^{er} cycle du collège universitaire de Sciences Po ?

Deux voies de recrutement existent actuellement :

➤ **La filière par concours et/ou mention Très bien au baccalauréat.**

C'est la voie majoritairement choisie. Elle est ouverte à tout élève de classe terminale de lycée. Désormais, **l'accès au 1^{er} cycle de Sciences Po se fait uniquement l'année d'obtention du baccalauréat. Ne pourront donc se présenter au concours de l'année 2010 que les élèves qui passeront leur baccalauréat fin juin 2010.**

Pour renforcer cette disposition, le concours d'accès aura lieu le **28** et le **29** juin 2010, peu après les épreuves écrites du baccalauréat (qui s'achève en métropole le mercredi 23 juin), donc avant la publication des résultats du premier groupe d'épreuves.

Les élèves de classe terminale "hors France métropolitaine", qui obtiendraient leur baccalauréat entre novembre 2010 et juillet 2011 (et c'est le cas des Calédoniens), pourront se présenter au concours de la fin juin 2011.

➤ **La filière Convention d'Éducation Prioritaire.**

Plus de 70 établissements classés en zone d'éducation prioritaire ont signé cette convention.

Cinq établissements de Nouvelle-Calédonie sont intégrés à ce dispositif : Grand Nouméa (Dumbéa), William Haudra à Wé (Lifou), Antoine Kéla (Poindimié), Apollinaire Anova (Païta) et Do Kamo (Nouméa).